

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU
MARKSTEIN GRAND-BALLON**

64, Grand' Rue - 68470 FELLERING

☎ : 03 89 82 13 66

Mail : smmgb@wanadoo.fr

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 MARS 2020

AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER - Présidente du Syndicat Mixte - Conseillère Départementale

Mme Marie-France VALLAT - Conseillère Départementale

M. Francis ALLONAS - Vice-président du Syndicat Mixte - Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

M. Éric ARNOULD - Vice-Président du Syndicat Mixte - Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

M. René GROSS - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

M. Alain GRAPPE - Vice-Président du Syndicat Mixte - Conseiller Départemental

Mme Marie-Catherine BEMBENEK - Déléguée de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

M. Pierre VOGT - Conseiller Départemental

M. Michel BRUNN – Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Absents :

M. Roland MARTIN - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller – Excusé – Procuration à Alain GRAPPE

Mme Monique MARTIN - Conseillère Départementale – Excusée – Procuration à Francis ALLONAS

Mme Fabienne ORLANDI- Conseillère Départementale

Mme Karine PAGLIARULO - Conseillère Départementale – Excusée – Procuration à Annick LUTENBACHER

M. Pascal FERRARI – Conseiller Départemental

M. Fernand DOLL - Vice-président du Syndicat Mixte - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller – Excusé - Procuration à René GROSS

M. Luc MARCK - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller – Procuration à Marie-France VALLAT

Assistaient également :

Mme Marie-Christine PETER-BARRET - Chargée de mission au CD 68

Mme Christelle VERGER - Responsable administratif et financier du Syndicat Mixte

M. Bastien URFFER - Chargé de mission du Syndicat Mixte

M. Thomas CRON - Chef d'exploitation du Syndicat Mixte

La Présidente souhaite la bienvenue aux délégués du Syndicat Mixte, à Mme Marie-Christine Peter qui représente les services du Département du Haut-Rhin, à la presse, ainsi qu'au personnel du Syndicat Mixte.

Tous les membres du comité syndical ont été destinataires des documents concernant la séance du jour et ont pu en prendre connaissance préalablement.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV du 14 novembre 2019
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Tarif billetterie luge à compter du 1^{er} avril 2020
4. Tarif alpin saison 2020/2021
5. Divers.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 NOVEMBRE 2019

Tous les membres ont été destinataires du compte rendu de la séance du 14 novembre 2019 ; il est approuvé à l'unanimité.

2 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Un document de travail est distribué à l'ensemble des membres du Comité Syndical pour débat.

La Présidente rappelle en préambule que le fonctionnement du Syndicat Mixte s'appuie sur un ensemble de quatre budgets, le budget Général et trois budgets annexes : le budget Eau, le budget Assainissement et le budget Régie ; que le Syndicat Mixte n'a pas de fiscalité propre et que son fonctionnement dépend financièrement des participations statutaires du Conseil Départemental ainsi que des deux Communautés de Communes. Elle explique que ce débat d'orientation budgétaire permet de prendre connaissance des résultats de l'exercice écoulé et de préparer le vote des budgets primitifs de l'année à venir.

Les résultats de l'exercice 2019 révèlent une situation financière globale satisfaisante et qui s'est améliorée de 105 000€ au total des quatre budgets. On peut toutefois noter que les budgets « Général » et « Régie » sont déficitaires en investissement, ce qui s'explique par les investissements réalisés et le fait que les subventions y afférentes n'ont pas encore été versées.

Section de fonctionnement

Sur la base du document de travail remis aux membres du comité syndical, la Présidente présente les dépenses et les recettes de fonctionnement des quatre budgets. Elle rappelle que pour le budget primitif « Régie », il sera nécessaire d'envisager un budget prudent compte tenu des très mauvaises conditions climatiques, qui n'ont pas permis à ce jour une exploitation hivernale normale, engendrant des recettes en forte baisse.

Section d'investissement

Suite à la demande de M. Francis ALLONAS, la Présidente rappelle qu'il n'y a plus de clé de répartition préétablie pour les investissements. Le SMMGB a droit à une enveloppe annuelle fixe de 250 000€ du Département pour les investissements et de 100 000€ de chaque Communauté de Communes en fonctionnement et investissement. Il est également possible de solliciter d'autres financeurs en fonction des projets (Région, Feder ...).

Sur la base du document de travail remis aux membres du comité syndical, la Présidente présente les différents projets, les dépenses et les recettes en investissement pour les quatre budgets.

Suite à la consultation des entreprises relative à la restructuration de la Maison d'accueil, il est apparu que le budget prévu par le maître d'œuvre était insuffisant et qu'une enveloppe complémentaire de 300 000€ est nécessaire pour finaliser le projet, mobilier inclus.

La Présidente précise qu'il est à présent possible de solliciter des crédits au titre du contrat de ruralité et qu'une demande de subvention a été déposée le 28 février 2020.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et obtenu toutes les explications nécessaires, acte à l'unanimité les orientations budgétaires (*Document DOB en annexe 1*).

3 – TARIF LUGE A COMPTEUR DU 1^{ER} AVRIL 2020

La Présidente rappelle que la luge sur rail fonctionne depuis juillet 2014 et qu'elle permet une activité estivale nécessaire à la diversification des activités sur le site, ainsi que des recettes indispensables pour le fonctionnement de la régie.

Les tarifs sont inchangés depuis plusieurs années et suite à l'étude les tarifs des luges sur rail avoisinantes, il est proposé d'appliquer à compter du 1^{er} avril 2020 les tarifs suivants :

Solo ou Duo (1 ou 2 personnes)	Tarif TTC/circuit
1 Circuit	7,00
5 Circuits	30,00
10 Circuits + 1 offert	60,00
Tarifs Groupe sur paiement unique	Tarif TTC/circuit
A partir de 20 personnes (soit 10 circuits minimum)	5,50
Privatisation	Tarif TTC
1 heure	300,00
2 heures	550,00

Photo	3,00
-------	------

Mini-golf par personne	4,50
------------------------	------

Les tarifs pour l'application photo et la location pour le minigolf ne sont pas modifiés.

Après avoir entendu les explications de la Présidente,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité les tarifs « Luge sur rail » à compter du 1^{er} avril 2020 et charge la Présidente de l'**exécution** de la présente délibération.

4 – TARIFS DES REMONTEES SKI ALPIN 2020/2021

REMONTEES MECANIQUES

La Présidente présente au comité syndical le projet de tarifs saison 2020/2021 pour les remontées mécaniques du Markstein et du Grand-Ballon.

Des augmentations pour les tarifs « Club », « Spécial » et « Petit Domaine » sont proposées.

Après avoir entendu les explications de la Présidente,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

APPROUVE à l'unanimité les tarifs « Remontée mécaniques » pour la saison 2020/2021 et charge La Présidente de l'**exécution** de la présente délibération.

Tarifs en Annexe 2

5 – DIVERS

Pas de point en divers.

Fin de la séance à 16h15.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

REUNION DU 04 MARS 2020

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
du Massif du Markstein Grand-Ballon**



TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	3
II.	FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION BUDGETAIRE	3
III.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	4
IV.	ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020	5
A.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
1.	<i>BUDGET GENERAL</i>	5
2.	<i>BUDGET EAU</i>	6
3.	<i>BUDGET ASSAINISSEMENT</i>	6
4.	<i>BUDGET REGIE</i>	7
5.	<i>ETAT DE LA DETTE AU 01/01/2020</i>	13
6.	<i>PARTICIPATIONS GLOBALES EN FONCTIONNEMENT</i>	14
B.	SECTION D'INVESTISSEMENT	14
1.	<i>BUDGET GENERAL</i>	14
2.	<i>BUDGET EAU</i>	14
3.	<i>BUDGET ASSAINISSEMENT</i>	14
4.	<i>BUDGET REGIE</i>	15
5.	<i>PARTICIPATIONS GLOBALES AUX INVESTISSEMENTS 2020</i>	15
C.	PARTICIPATIONS REELLES DES COLLECTIVITES ISSUES DES CA	16

I. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est considéré comme un préalable au débat budgétaire annuel.

Il a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant les informations nécessaires et suffisantes leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité et permet donc de définir les grandes orientations du budget.

II. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION BUDGETAIRE

Le fonctionnement financier de notre syndicat mixte s'appuie sur un ensemble de 4 budgets :

- ⇒ Le budget Général
- ⇒ 3 budgets annexes :
 1. Le budget Régie qui inclut la gestion de la régie des remontées mécaniques du Markstein et du Grand-Ballon, de la luge sur rail et du minigolf du Markstein mais aussi certains investissements (travaux pistes, luge sur rail, vol libre Treh)
 2. Le budget Eau
 3. Le budget Assainissement.

Les participations des collectivités membres (le Département du Haut-Rhin et les Communautés de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de la Région de Guebwiller) sont affectées suivant différents pourcentages à ces 4 budgets, à l'exception des activités commerciales de la régie qui doivent impérativement s'autofinancer.

En matière de fonctionnement, les règles statutaires sont les suivantes :

- ⇒ 50% pour le Département et 25% pour chaque Communauté de Communes pour le budget général et les activités non-commerciales du budget régie,
- ⇒ 88.80% pour le Département et 5.60% pour chaque Communauté de Communes pour le budget eau,
- ⇒ 74.60% pour le Département et 12.70% pour chaque Communauté de Communes pour le budget assainissement.

III. RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Les résultats de l'exercice 2019 révèlent une situation financière du Syndicat qui s'est améliorée de 105 391,81€ au total sur les 4 budgets. On pourra noter l'évolution positive du budget assainissement qui était déficitaire de 9 876,36€ en 2018 et qui est à présent bénéficiaire de 123 658,46€ en 2019. Cette amélioration est due à la régularisation de subventions qui n'avaient pas encore été perçues pour la construction de la STEP. Quant aux budgets Général, Eau et Régie, comme l'année 2018 ils sont bénéficiaires.

A noter que pour le budget Régie nous sommes en attente de 166 247€ de subventions d'investissement, et de 56 000€ pour le budget Principal.

		Résultat cumulé 31/12/2018	Résultat cumulé 31/12/2019
BUDGET GENERAL	Fonctionnement	123 727,64 €	86 356,06 €
	Investissement	-103 052,51 €	-72 859,89 € *
	Résultat	20 675,13 €	13 496,17 €
BUDGETS ANNEXES			
BUDGET EAU	Fonctionnement	39 812,59 €	35 253,44 €
	Investissement	67 314,56 €	68 523,42 €
	Résultat	107 127,15 €	103 776,86 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	122 498,01 €	66 771,92 €
	Investissement	-132 374,37 €	56 886,54 €
	Résultat	-9 876,36 €	123 658,46 €
BUDGET REGIE	Fonctionnement	767 759,75 €	643 405,37 €
	Investissement	-260 340,97 €	-153 601,05 € **
	Résultat	507 418,78 €	489 804,32 €
TOTAL RESULTAT 4 BUDGETS		625 344,70 €	730 735,81 €

* En attente de 56 000€ HT de subvention sur le dossier "Maîtrise d'œuvre Maison d'accueil"

** En attente de 166 247€ de subventions, 60 000€ concernant le dossier "Barrière à neige" et 106 470€ concernant le dossier "Enneigement TI"

IV. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Pour information, les données des années antérieures à 2020 sont issues des comptes administratifs des années précédentes, donc des données réelles. Les données prévisionnelles 2020 apparaissent en jaune.

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. *BUDGET GENERAL*

a) *Frais généraux et de personnel*

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2020 se chiffrent à 50 500€ et pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 106 410€. Sont compris dans les frais de personnel l'agent d'entretien (31 700€ en 2020) et la répartition salariale entre budget (71 710€) ainsi que la dame de maison (3 000€).

Frais généraux Budget Général

2015	2016	2017	2018	2019	2020
49 206 €	46 112 €	50 637 €	52 256 €	40 275 €	50 500 €

Frais personnel Budget Général

2015	2016	2017	2018	2019	2020
85 484 €	83 534 €	87 248 €	28 651 €	102 580 €	106 410 €

Personnel du budget général

1 permanent au 26/35^{ème} → sur le budget général

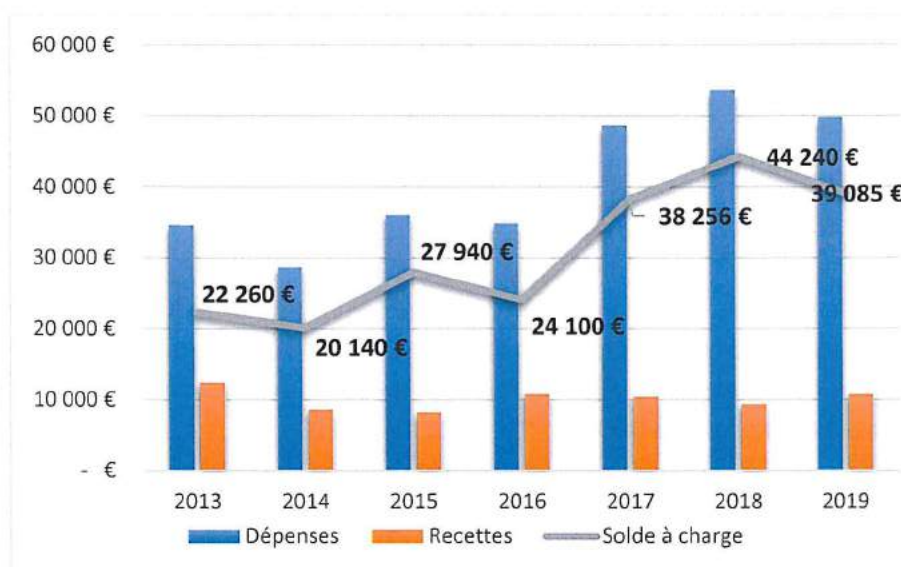
- Agent d'entretien

b) *Evolution des frais de secours*

L'hiver particulièrement difficile de 2020 nous oblige à prévoir une baisse des recettes.

- Les dépenses en secours englobent à la fois les frais généraux (oxygène, matériel, déplacement, restauration), les frais de personnel (pisteurs secouristes) ainsi que les remboursements de frais des secouristes bénévoles du CFS68.
Ces dépenses sont reprises de manière exhaustive et en décalage d'une année (pour les pisteurs). Pour 2019 elles comprennent les salaires des pisteurs 38 615€, l'oxygène 2400€ et le remboursement des frais de déplacement et de repas des secouristes 6 830€.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	34 660 €	28 700 €	36 140 €	34 900 €	48 656 €	53 640 €	49 835 €	47 845 €
Recettes	12 400 €	8 560 €	8 200 €	10 800 €	10 400 €	9 400 €	10 750 €	5 000 €
Solde à charge	22 640	20 140 €	27 940 €	24 100 €	38 256 €	44 240 €	39 085 €	42 845 €



2. BUDGET EAU

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2020 se chiffrent à 46 600€ et pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 27 850€. Sont compris dans les frais généraux l'exploitation confié à la société Caléo (10 750€ pour l'année 2019).

Frais généraux Budget Eau

2015	2016	2017	2018	2019	2020
20 999 €	95 722 €	22 937 €	17 042 €	23 869 €	46 600 €

Frais personnel Budget Eau

2015	2016	2017	2018	2019	2020
- €	- €	- €	- €	16 900 €	27 850 €

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2020 se chiffrent à 42 910€ et pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 57 850€. Sont compris dans les frais de personnel la mise à disposition du personnel de la CCRG (18 944€ pour l'année 2019)

Frais généraux Budget Assainissement

2015	2016	2017	2018	2019	2020
18 012 €	95 998 €	35 182 €	17 528 €	13 750 €	42 910 €

Frais personnel Budget Assainissement

2015	2016	2017	2018	2019	2020
26 154 €	37 937 €	9 365 €	17 443 €	35 844 €	57 850 €

4. BUDGET REGIE

a) Evolution des frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2020 se chiffrent à 320 000€.

Cette prévision est inférieure aux prévisions 2019 qui se montaient à 367 300€.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
273 872 €	298 906 €	283 061 €	328 140 €	304 046 €	292 735 €	320 000



Les principaux postes de dépenses prévus sur 2020 :

- ⇒ Électricité : 60 000€
- ⇒ Fourniture d'entretien et petits équipements : 40 000€
- ⇒ Carburants : 25 000€
- ⇒ Entretien réparations : 45 000€
- ⇒ Assurances : 40 000€
- ⇒ Déneigement : 27 000€
(pm 25 667 € HT en 2019)

b) Évolution des frais de personnel

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget Régie	501 601 €	475 136 €	474 385 €	488 860 €	473 337 €	465 925 €	465 000 €
Permanent	NC	NC	NC	NC	291 543 €	293 408 €	
Saisonnier	NC	NC	NC	NC	181 794 €	172 517 €	
Permanent %	NC	NC	NC	NC	61,59%	62,97%	
Saisonnier %	NC	NC	NC	NC	38,41%	37,03%	



Légère baisse des frais de personnel entre 2018 et 2019 due à un démarrage tardif de la saison et stabilisation prévue en 2020 suite à une estimation en baisse pour les saisonniers.

Détail des effectifs

Personnel d'exploitation de la Régie

▪ **4 permanents à temps plein**

- Chef d'exploitation
- Adjoint technique au chef d'exploitation
- Responsable maintenance
- Technicien administratif

▪ **13 saisonniers durant la saison hivernale**

- 5 contrats saisonniers à temps plein (dont 2 pisteurs secouristes)
- 8 vacataires (dont 1 pisteur secouriste)

Personnel administratif

▪ **2 permanents**

- Responsable administration et finances
- Chargé de mission développement touristique et aménagement

Début 2020, la Régie a été dans l'obligation de recourir à l'activité partielle pour le personnel saisonnier suite au manque de neige, obligeant la fermeture de la station.

La polyvalence et l'investissement du personnel d'exploitation permettent de réaliser de substantielles économies. La gestion conjointe du Markstein et du Grand-Ballon permet également en fin de saison d'optimiser l'exploitation avec une équipe réduite, limitant ainsi les coûts d'exploitation et les frais de personnel.

Concernant les reversements entre budgets, la Régie finance la quasi intégralité des salaires du personnel. Nous proposons de répartir ces charges entre chaque budget au prorata du temps passé par les salariés.

c) Proposition de répartition des salaires – Transfert inter – budgets 2020

Base de répartition sur les coûts de personnel :

Personnel administratif		Personnel technique	
Budget Principal	25%	Budget Principal	10%
Budget Eau	20%	Budget Eau	10%
Budget Assainissement	20%	Budget Assainissement	10%
Budget Régie	35%	Budget Régie	70%
Total	100%	Total	100%

Proposition de transfert vers la Régie

Budget Principal à Régie	
Personnel pisteur secouriste	38 615,00
Personnel administratif	26 225,00
Personnel technique	6 870,00
Total	71 710,00

Budget Eau à Régie	
Personnel administratif	20 980,00
Personnel technique	6 870,00
Total	27 850,00

Budget Assainissement à Régie	
Personnel administratif	20 980,00
Personnel technique	6 870,00
Total	27 850,00

Proposition de reversement à la Régie

Total des transferts salariaux vers la Régie	
Budget Principal	71 710,00
Budget Eau	27 850,00
Budget Assainissement	27 850,00
Total	127 410,00

Autre Proposition de reversement

La station d'épuration est reliée au réseau électrique du Tremplin 2. Un sous compteur a été installé dans la STEP afin de pouvoir reverser la quote-part consommée du budget assainissement à la Régie.

Budget Assainissement à Régie	
Electricité compteur à 12095kw	2 910,00
Total	2 910,00

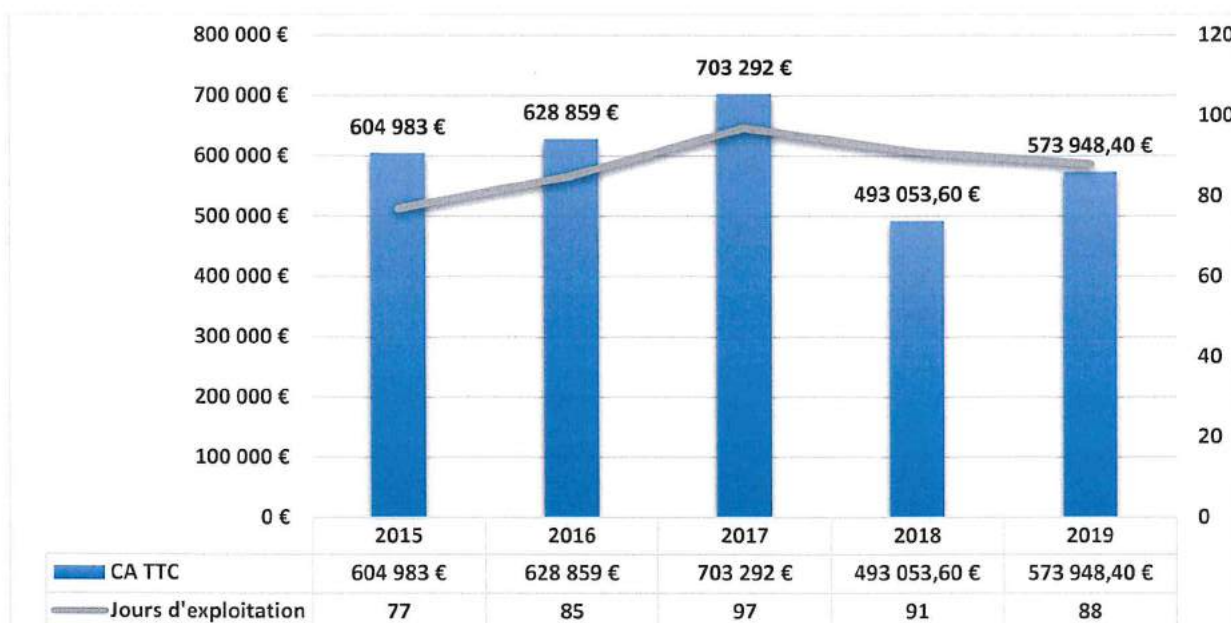
d) *Evolution du chiffre d'affaires – Budget régie*

- *Remontées mécaniques MARKSTEIN*

Le chiffre d'affaires de l'année civile 2019 est en progression d'environ 16 % par rapport à l'année 2018.

Le chiffre d'affaires TTC en 2019 est de 573 948,40€ pour 88 jours d'exploitation (janvier, février, mars, saison 2018/2019) (novembre 1jour, décembre 2jours, saison 2019/2020).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CA TTC	604 983 €	628 859 €	703 292 €	493 053,60 €	573 948,40 €	200 000 €
Jours d'exploitation	77	85	97	91	88	



L'hiver particulièrement difficile de 2019/2020 nous oblige à prévoir un chiffre d'affaires 2020 en forte baisse : un prévisionnel de 180 000HT a été budgété, soit un CA TTC 200 000€TTC incluant la perte d'exploitation de l'assurance Nivalliance.

- *Luge sur rail MARKSTEIN*

PM : 1ère ouverture au public de la luge sur rail le 5 juillet 2014

L'année 2015 était la première année complète d'exploitation de la luge. En 2019 le chiffre d'affaires de la luge présente une diminution de 3.85 % par rapport à 2018. S'agissant d'une activité extérieure celle-ci est également soumise aux aléas météorologiques.

Rappelons que l'exploitation hivernale (avec neige) est compromise en raison de la hauteur des rails limitée à 80 cm (obligation environnementale imposée par le DREAL).

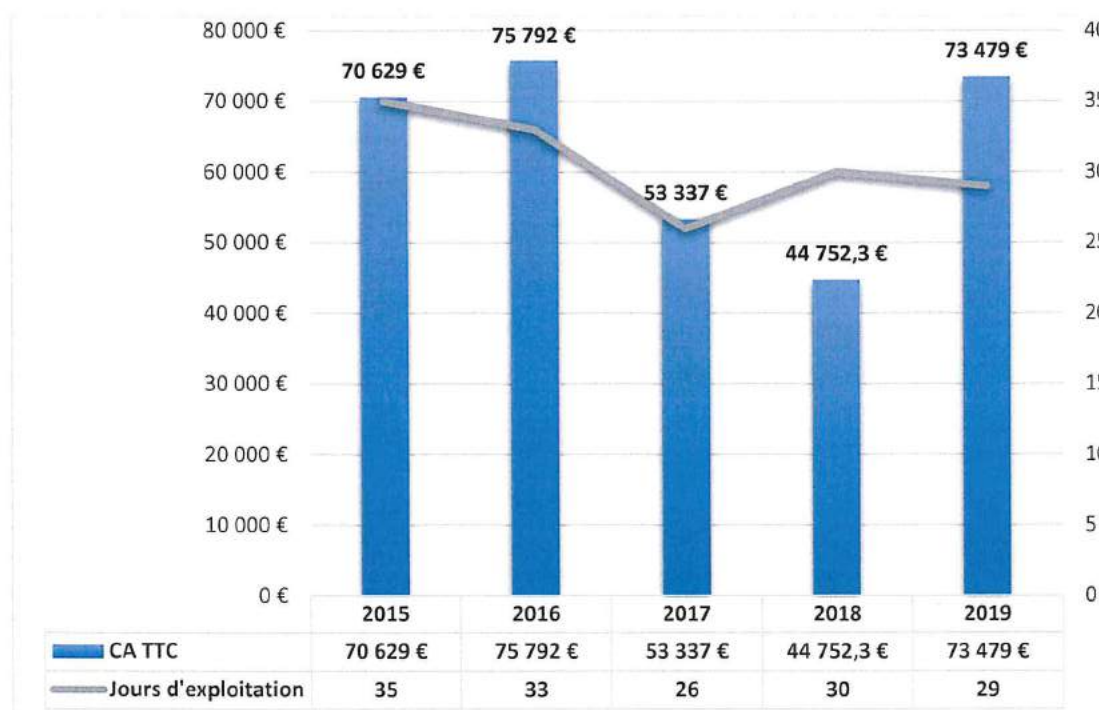
CA TTC	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	-	1 895 €	3 457 €	0 €	0 €	2 570,00 €	
Février	-	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €	
Mars	-	937 €	0 €	2 169 €	0 €	0,00 €	
Avril	-	8 764 €	159 €	19 637 €	11 653 €	9 602,00 €	
Mai	-	20 812 €	15 983 €	19 279 €	27 933 €	10 272,00 €	
Juin	-	14 052 €	4 865 €	19 512 €	14 515 €	26 110,00 €	
Juillet	51 038 €	69 609 €	68 266 €	58 346 €	73 763 €	69 319,00 €	
Août	96 784 €	93 573 €	104 319 €	110 761 €	103 007 €	107 047,50 €	
Septembre	20 467 €	9 798 €	15 914 €	13 183 €	21 971 €	18 486,00 €	
Octobre	16 581 €	14 836 €	17 740 €	19 107 €	16 661 €	15 070,00 €	
Novembre	9 711 €	15 270 €	4 548 €	6 045 €	3 012 €	3 167,00 €	
Décembre	0 €	19 779 €	10 054 €	0 €	5 406 €	5 573,00 €	
TOTAL TTC	194 581 €	269 325 €	245 305 €	268 039 €	277 920 €	267 217 €	240 000 €

Pour 2020, un prévisionnel de 200 000€HT a été budgété, soit un CA TTC 240 000€TTC.

- *Remontées mécaniques GRAND-BALLON*

Le chiffre d'affaires de l'année 2019 est en progression de 64 % par rapport à l'année 2018.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CA TTC	70 629 €	75 792 €	53 337 €	44 752,3 €	73 479 €	0 €
Jours d'exploitation	35	33	26	30	29	



Pour 2020, un prévisionnel de 0€HT a été budgété. Les très mauvaises conditions d'enneigement de la saison 2019/2020 n'ont pas permis d'ouvrir la station du Grand-Ballon.

- *Chiffre d'affaires TTC cumulé*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
RM Markstein	604 983 €	628 859 €	703 292 €	493 054 €	573 948 €	200 000 €
RM Grand-Ballon	70 629 €	75 792 €	53 337 €	44 752 €	73 479 €	0 €
RM Luge sur rail	269 325 €	245 305 €	268 039 €	279 938 €	267 217 €	240 000 €
TOTAL TTC	944 937 €	949 956 €	1 024 668 €	815 726 €	914 643 €	440 000 €

e) *Evolution des frais financiers : intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie*

BUDGETS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Général	2 524 €	38 152 €	21 506 €	15 256 €	10 317 €	583 €	- €	10 000 €
Régie	9 251 €	23 640 €	31 465 €	38 437 €	34 887 €	27 825 €	26 391 €	26 000 €
Eau	59 €	70 €	18 €	7 €	- €	- €	- €	- €
Total	11 834 €	61 862 €	52 989 €	53 700 €	45 204 €	28 408 €	26 391 €	36 000 €

La ligne de trésorerie bien qu'ouverte à hauteur de 500 000€ n'a pas été débloquée durant l'année 2019, ce qui nous a permis de faire baisser les frais financiers. Cependant, celle-ci a été renouvelée à hauteur de 1 000 000€ pour couvrir les dépenses de la Maison d'accueil, le temps de percevoir les subventions ainsi que le FCTVA. C'est pourquoi il convient de prévoir des frais financiers plus conséquents en 2020.

5. *ETAT DE LA DETTE AU 01/01/2020*

RECAPITULATIF PAR ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette capital au 1er janvier	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont		Fin de contrat
				Intérêts	Capital	
CAISSE D'EPARGNE - 2014 Luge sur rail Markstein	800 000 €	609 673 €	56 736 €	23 272 €	33 463 €	31/12/2028
CCM SAINT AMARIN - 2017 Travaux et achat de terrain	400 000 €	330 646 €	28 537 €	3 119 €	25 418 €	31/01/2032
TOTAL	1 200 000 €	940 319 €	85 273 €	26 391 €	58 881 €	
LIGNE DE TRESORERIE	1 000 000 €	- €				déc 2016 à 2020
TOTAL GENERAL	2 200 000 €	940 319 €	85 273 €	26 391 €	58 881 €	

6. PARTICIPATIONS GLOBALES EN FONCTIONNEMENT

Participation prévisionnelle en fonctionnement 2020 pour le Département et les deux Communautés de Communes

BUDGETS	Département	CCVSA	CCRG	TOTAL
GENERAL	113 750 €	56 875 €	56 875 €	227 500 €
EAU	35 520 €	2 240 €	2 240 €	40 000 €
ASSAINISSEMENT	99 630 €	12 653 €	12 653 €	124 936 €
REGIE	- €	- €	- €	- €
TOTAL	248 900 €	71 768 €	71 768 €	392 436 €

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. BUDGET GENERAL

Différents projets sont à l'étude :

- Maison d'accueil du Markstein : 1 810 000€HT
- Hangar nordique + maîtrise d'œuvre : 67 400€HT
- Maîtrise d'œuvre parking : 20 000€HT
- Barrières mise en défens Grand-Ballon : 11 500€HT
- Chemin d'accès PMR – Treh décollage Vol libre : 20 000€ HT

2. BUDGET EAU

Différents projets sont à l'étude en lien avec la société CALEO :

- Remplacement de poteau incendie et de bouches à clé (répartition sur 3 ans), remplacement débuté en 2018, budget prévisionnel 11 000€HT
- Remplacement et mise en conformité des compteurs d'eau, interrogeables à distance débuté en 2019 (répartition sur 3 ans), budget prévisionnel 5 000€HT
- Remplacement et mise en conformité de l'armoire électrique de la station AEP, armoire électrique datant de 1979 comportant des composants au mercure, budget prévisionnel 50 000€HT (report de 2019, consultation à relancer)

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

Les besoins sont à déterminer avec la CCGR :

- Modification du Vortex : à chiffrer

Frais d'étude dépollution et démolition de l'ancienne STEP 30 000€

C. PARTICIPATIONS REELLES DES COLLECTIVITES ISSUES DES CA

PARTICIPATIONS REELLES	2014			2015			2016		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Conseil Départemental 68	193 907 €	535 131 €	729 038 €	246 297 €	277 719 €	524 016 €	248 900 €	141 975 €	390 875 €
Com. de Communes de la Vallée de Saint-Amarin	61 313 €	58 218 €	119 531 €	64 769 €	19 433 €	84 202 €	61 462 €	20 805 €	82 267 €
Com. de Communes de la Région de Guebwiller	61 313 €	58 218 €	119 531 €	64 769 €	19 433 €	84 202 €	61 462 €	20 805 €	82 267 €
TOTAL	316 533 €	651 567 €	968 100 €	375 835 €	316 585 €	692 420 €	371 824 €	183 585 €	555 409 €
PARTICIPATIONS REELLES	2017			2018			2019		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Conseil Départemental 68	248 900 €	162 806 €	411 706 €	248 900 €	174 759 €	423 659 €	248 900 €	296 582 €	545 482 €
Com. de Communes de la Vallée de Saint-Amarin	60 844 €	24 546 €	85 390 €	71 768 €	31 473 €	103 241 €	71 768 €	43 284 €	115 052 €
Com. de Communes de la Région de Guebwiller	60 844 €	24 546 €	85 390 €	71 768 €	32 484 €	104 252 €	71 768 €	43 284 €	115 052 €
Conseil Départemental 68 (dénéigement)	4 646 €		4 646 €	5 587 €		5 587 €	5 695 €		5 695 €
Agence de l'eau		28 725 €	28 725 €		44 900 €	44 900 €			- €
TOTAL	375 234 €	240 623 €	615 857 €	398 023 €	283 617 €	681 640 €	398 131 €	383 151 €	781 282 €

4. BUDGET REGIE

Différents projets sont à l'étude :

- Maitrise d'œuvre Téléski de la Gloupe : 10 500€ HT
- Mise aux normes du transformateur Jaegle : 38 790€ HT
- Tapis de remontée du Bike Park : 25 000€HT
- Achat dameuse alpin : 43 902€ HT (option d'achat du Crédit-Bail)
- Enneigement de la Grenouillère : 200 000€HT

5. PARTICIPATIONS GLOBALES AUX INVESTISSEMENTS 2020

Subventions d'investissements	Montant
Conseil Départemental	250 000,00
CCRG	23 232,00
CCVSA	23 232,00
Région Grand-Est	40 000,00
Comité Vol libre	3 000,00
Total Général	339 464,00

Subventions Maison d'accueil	Montant
INADT - Crédit de Massif	200 000,00
Région Grand-Est	200 000,00
Crédit Européen Feder	407 000,00
Région Grand-Est - Climaxion	80 000,00
DSIL - Contrat de ruralité	300 000,00
Auto-financement	
Département du Haut-Rhin investissement enveloppe 2018 (MO)	90 000,00
Département du Haut-Rhin investissement sub. Exceptionnelle	457 500,00
Communauté de Communes de Guebwiller enveloppe 2018 (MO)	5 000,00
Communauté de Communes de Guebwiller sub. Exceptionnelle	32 750,00
Communauté de Communes de Saint-Amarin enveloppe 2018 (MO)	5 000,00
Communauté de Communes de Saint-Amarin sub. Exceptionnelle	32 750,00
Total Général	1 810 000,00

Annexe 2

TARIFS MARKSTEIN - HIVER 2020 / 2021 projet										
PERIODE TARIFAIRE BLEUE *										
FORFAIT GRAND DOMAINE					FORFAIT PETIT DOMAINE					
	Journée	Demi-journée	Nocturne	Jour supplémentaire (à partir de 2 jours)		Journée	Demi-journée	Jour supplémentaire (à partir de 2 jours)		
Adulte	18,00 €	15,50 €	12,00 €	16,50 €	Adulte	15,00 €	13,00 €	14,00 €		
Enfant	14,50 €	12,50 €	12,00 €	13,50 €	Enfant	13,00 €	11,00 €	12,00 €		
Réduit (jeune ; sénior)	17,00 €	14,50 €	12,00 €	15,50 €	Réduit (jeune ; sénior)	14,00 €	12,00 €	13,00 €		
Compétiteur		14,00 €			Réduction navette					
		Journée		Demi-journée						
		1,00 €		0,5 €						
* Du lundi au vendredi, hors vacances scolaires et jours fériés										
PERIODE TARIFAIRE ROUGE *										
FORFAIT GRAND DOMAINE					FORFAIT PETIT DOMAINE					
	Journée	Demi-journée	Nocturne	Jour supplémentaire (de 2 à 4 jours)	Jour supplémentaire (de 5 à 7 jours)		Journée	Demi-journée	Jour supplémentaire (à partir de 2 jours)	
Adulte	20,00 €	18,00 €	12,00 €	18,00 €	17,00 €	Adulte	15,00 €	13,00 €	14,00 €	
Enfant	17,00 €	15,00 €	12,00 €	15,50 €	15,00 €	Enfant	13,00 €	11,00 €	12,00 €	
Réduit (jeune ; sénior)	19,00 €	17,00 €	12,00 €	17,50 €	16,50 €	Réduit (jeune ; sénior)	14,00 €	12,00 €	13,00 €	
Compétiteur		14,00 €			Réduction navette					
		Journée		Demi-journée						
		1,00 €		0,5 €						
* Samedi, dimanche, jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires										
fait famille (trib) réduction de 10% pour l'achat simultané de minimum 4 forfaits de même durée (dont minimum 2 adulte et 2 enfants de moins de 18 ans).										
Famille	Journée	Demi-journée	Jour supplémentaire (de 2 à 4 jours)	Jour supplémentaire (de 5 à 7 jours)						
Adulte	18,00 €	16,20 €	16,20 €	15,30 €						
Enfant	15,30 €	13,50 €	13,95 €	13,50 €						
Réduit (jeune ; sénior)	17,10 €	15,30 €	15,75 €	14,85 €						
AUTRES TARIFS *										
FORFAIT SAISON		CLUBS				TICKETS				
	Normal	Journée		Demi-journée		Ticket à l'unité (1 ticket = 1 passage téléski)				
Adulte	320,00 €	Adulte		14,00 €		12,00 €		TK Grenouillère		1,50 €
Enfant	260,00 €	Enfant		10,50 €		9,50 €				
Réduit	285,00 €									
Spécial	210,00 €									
Forfait saison valable pour la station du Markstein et la station du Grand-Ballon		SPECIAL								
		Journée		Demi-journée		Nocturne				
		Adulte et enfant		14,00 €		12,00 €		12,00 €		
SCOLAIRES hors vacances et uniquement les lundis, mardis, jeudis et vendredis										
		Journée		Demi-journée						
		Forfait		7,50 €		7,50 €				
* VALABLES QUELLE QUE SOIT LA PÉRIODE										
		FORFAIT SAISON		COMPÉTITEUR - de 18 ans						
		120,00 €								
LEXIQUE :										
Tarif Enfants : De 5 à 14 ans inclus.										
Tarif Réduit : Etudiants, chômeurs, séniors de 65 à 74 ans inclus, FSGT, licenciés et moniteurs FFS, personnes handicapées, familles nombreuses (sur présentation d'un justificatif uniquement).										
Tarif Spécial : Groupes constitués (Organismes sociaux, associations, etc.), Habitants du Markstein, Saisonniers du Markstein (hors personnel de la régie).										
Réduction navette : réduction de 1 € sur le forfait journée et réduction de 0,5€ sur le forfait demi-journée.										
Gratuité : Vétérans à partir de 75 ans et uniquement en période bleue, Enfants moins de 5 ans et quelle que soit la période.										
Demi-Tarif : Carte SNTE, Moniteurs: ESF extérieurs.										
Forfait petit domaine : TK Grenouillère I, II & III + TK Tremplin 1.										
TK Grenouillère : TK Grenouillère I, II & III.										
OUVERTURE PARTIELLE : si la liaison Grenouillère - Fédérale n'est pas assurée, tarification "petit domaine" pour tous										
GRATUITES										
Personnel SMMGB		En fonction des demandes et avec l'accord du directeur d'exploitation								
Personnel Permanent de la Régie du Markstein GB		En fonction des demandes et avec l'accord du directeur d'exploitation								
Personnel auxiliaire de la Régie du Markstein GB		En fonction des demandes et avec l'accord du directeur d'exploitation								
Elus du SMMGB		2 forfaits saison par personne								
Commerces du Markstein		1 forfait saison par établissement								
ESF Markstein		1 forfait saison par moniteur								
Encadrants Groupes		1 forfait journée invité par tranche de 10 personnes encadrées								
Staff organisations de courses		1 forfait journée invité par personne (sur présentation d'une liste nominative) max 15 personnes à la remise de la location								
Clubs		1 forfait saison offert pour l'encadrement du club par tranche de 10 forfaits saisons achetés								

